

LISTE DES CENTRES HABILITES SOUS CONVENTION FFVOILE

Pour l'organisation des Stages :

- **World Sailing** : (formation survie et formation premiers secours PSMer)
- **Formation Médicale Hauturière (FMH)**

Préambule : La Fédération Française de Voile (FFVoile) habilite les centres aptes à organiser les **Stages World Sailing** et les **Stages de Formation Médicale Hauturière**, en application des RSO. Elle contrôle les contenus pédagogiques et le bon déroulement des différentes sessions.

- **Stage « World Sailing »** : Composé de manière indissociable des deux formations, formation survie et formation aux premiers secours, le stage initial est de trois jours, le stage de recyclage est de deux jours.

Ce stage répond aux formations requises par les RSO, articles RSO 6.01 et 6.05.2. Il donne lieu à l'émission d'un certificat unique dénommé **Certificat World Sailing / World Sailing Approved**.

- **Stage « Formation Médicale Hauturière »** : ce stage FMH est d'une durée de 3 jours. Toutefois, les détenteurs d'un certificat World Sailing en cours de validité peuvent ne suivre que les deux derniers jours du stage, la formation aux premiers secours dite « PSMer », incluse dans le World Sailing, étant considérée comme un pré requis à la Formation Médicale Hauturière.

Ce stage répond à la formation requise par les RSO article 6.05.1. Il donne lieu à l'émission par la FFVoile d'un certificat dénommé **Certificat FMH**.

Délivrance des Certificats : tous les certificats sont délivrés par la FFVoile, seule autorité française à les délivrer. Les attestations de stage, ou autre participation, ne sont pas reconnues.

Ces certificats, après la fin des stages, sont téléchargeables par les stagiaires sur le site internet de la FFVoile, via leur Espace Licencié.

Tous les renseignements sur la procédure sont envoyés à l'adresse électronique renseignée par le stagiaire lors de son inscription.

Consulter la Section 6 des RSO pour les diverses obligations de formation.

Pour tout complément d'information, contacter :

- **Concernant les RSO et l'article RSO 6.01** :
Jean-Bertrand Mothes-Massé
Chargé de Missions FFVoile pour les RSO
jb.mothsmasse@ffvoile.fr
- **Concernant l'article RSO 6.05** :
Commission Médicale FFVoile
medical@ffvoile.fr

Liste des Centres Habilités sous convention FFVoile

CENTRE	Survie	PSMer	FMH
CEPIM 3, rue de l'Avenir – PA Le Kénéah Nord 56400 PLOUGOUMELLEN Tél : 33 (0) 2 97 59 15 51 urielle.cadoret@cepim.fr / contact@cepim.fr www.cepim.fr	X	X	
CEPS 37, avenue des Colverts 44380 PORNICHET Tél : 33 (0) 2 40 61 32 08 contact@ceps-survie.com www.ceps-survie.com	X	X	X
CERCLE NAUTIQUE CALEDONIEN 2 rue du Capitaine Desmier 98800 Nouméa Baie des Citrons BP 235 – 98845 NOUMEA Tél : +687 26 09 86 direction@cnc.asso.nc	X	X	
ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SP. N Le Beg Rohu 56510 SAINT PIERRE QUIBERON Tél : 33 (0) 297 303 033 secretariat.formation@envsn.sports.gouv.fr www.envsn.sports.gouv.fr	X	X	X
LES GLENANS Concarneau Quai Louis Blériot 75016 PARIS Tél : 33 (0) 2 62 20 90 96 t.lecomte@glenans.asso.fr www.glenans.asso.fr	X	X	X
LES GLENANS Marseillan Quai Louis Blériot 75016 PARIS Tél : 33 (0) 2 62 20 90 96 t.lecomte@glenans.asso.fr www.glenans.asso.fr	X	X	X
ESCALE FORMATION TECHNIQUE 23, quai Marcel Boissard 44400 REZE Tél : 06.27.59.75.24 www.escaleformationtechnique.com	X	X	X

Liste des Centres Habilités sous convention FFVoile

Suite et fin

CENTRE	Survie	PSMer	FMH
LIGUE DE VOILE DE NORMANDIE Base Nautique Gérard Hardouin 76600 LE HAVRE Tél : 02.35.21.19.43 formation@voilenormandie.fr	X	X	
MACIF Centre de Voile (La Rochelle) 2/4 rue de Pied de Fond CS 38414 79024 NIORT Cedex 9 Tél : 00 (33) 5 49 09 44 41 macif_centre_voile@macif.fr www.macifcentredevoile.fr	X	X	
SPORTS NAUTIQUES SABLAI 125 place Jean David Nau 85100 LES SABLES D'OLONNE sportsnautiquessablais@orange.fr www.sportsnautiquessablais.com	X	X	
SURVIE MER FORMATION 18, rue Jacques Réattu Europarc Bât E 13009 MARSEILLE surviemerformation@gmail.com www.surviemerformation.com	X	X	